



SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE DU SERVICE	3
II. SYNTHESE DU BILAN FINANCIER	4
A. Synthèse des tarifs	4
1. Année 2012	4
2. Année 2013	5
B. Actualisation des prix	5
1. Actualisation année 2012	6
2. Actualisation année 2013	10
C. Répartition des coûts pour une facture de 120m³ et diamètre 15	11
1. Abonné Agricole	11
2. Abonné Industriel	12
3. Abonné Industriel	13
D. Présentation de la facture spécimen	14
1. Année 2012 - Abonné Agricole	14
2. Année 2013 - Abonné Agricole	16
3. Année 2012 - Abonné Industriel	20
4. Année 2013 - Abonné Industriel	22
5. 23	
6. Année 2012 - Abonné Vente en Gros	24
7. Année 2013 - Abonné Vente en Gros	26
E. Le portefeuille client	28
III. SYNTHESE DES RECETTES	28
A. Détail de la facturation	28
1. Facturation sur l'année 2012	28
2. Synthèse des volumes 2012 par type d'usage	30
3. Synthèse des volumes 2012 par commune et type d'usage	30
4. Régularisations sur les années antérieures	31
5. Majoration pour fraude	31
6. Récapitulatif des recettes perçues	31
B. Détail de la facturation : Organismes publics	32
C. Détail de la facturation : Autres produits	32
IV. BILAN FINANCIER ANNEE 2012	33
V. PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT	34



VI. COMPTE DE RENOUVELLEMENT 34



VII. SYNTHESE REVERSEMENTS ANNEE 2012 35



I. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

Le service Relation Collectivité

Il est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions d'ordre administratif.
Il s'occupe en particulier des actualisations des tarifs, des reversements de surtaxe, des attestations de T.V.A. et de la réalisation des comptes rendus financiers.

Votre interlocuteur principal est : Mme Emilie LEFEUVRE
Tél. : 02.40.18.26.71
Fax : 02.40.18.84.06
E-Mail : lefeuvre@ndes.fr

II. SYNTHÈSE DU BILAN FINANCIER

A. Synthèse des tarifs

1. Année 2012

Tarifs 2012 :	Période	Part CGE 971	Evolution par rapport à 2011	Part fermière	Evolution par rapport à 2011
Part fixe eau irrigation	1 ^{er} semestre	5,00 €	0,00%	94,39 €	2,76%
Part fixe eau irrigation	2 ^{ème} semestre	5,00 €		95,26 €	2,40%
Part variable eau irrigation Agricole avant avenant	1 ^{er} semestre	0,0100 €	0,00%	0,0730 €	2,76%
Part variable eau irrigation Agricole après avenant	1 ^{er} semestre	0,0100 €		0,0800 €	2,76%
Part variable eau irrigation Agricole	2 ^{ème} semestre	0,0100 €		0,0810 €	2,40%
Part variable eau irrigation Industriel avant avenant	1 ^{er} semestre	0,0100 €	0,00%	0,2280 €	2,76%
Part variable eau irrigation Industriel après avenant	1 ^{er} semestre	0,0100 €		0,2350 €	2,76%
Part variable eau irrigation Industriel	2 ^{ème} semestre	0,0100 €		0,2380 €	2,40%
Part variable eau irrigation VEG avant avenant	1 ^{er} semestre	0,0600 €	0,00%	0,1640 €	2,76%
Part variable eau irrigation VEG après avenant	1 ^{er} semestre	0,0600 €		0,1710 €	2,76%
Part variable eau irrigation VEG	2 ^{ème} semestre	0,0600 €		0,1730 €	2,40%
Préservation des ressources en eau Agricole		0,0002 €		-	
Préservation des ressources en eau Industriel		0,0052 €		-	
Préservation des ressources en eau Vente en gros		0,0071 €		-	

Tarifs 2012	Période	Part fermière	Evolution par rapport à 2011
Etalonnage compteur	1 ^{er} semestre	589,13 €	2,76%
Etalonnage compteur	2 ^{ème} semestre	594,58 €	2,40%
Frais de coupure pour défaut de paiement	1 ^{er} semestre	67,42 €	2,77%
Frais de coupure pour défaut de paiement	2 ^{ème} semestre	68,61 €	2,40%
Frais de contrôle du relevé de compteur	1 ^{er} semestre	77,79 €	2,76%
Frais de contrôle du relevé de compteur	2 ^{ème} semestre	79,17 €	2,40%

Tarif unitaire Agricole pour une facture de 2 000 m ³ et 1 ha en 2012	280,00 € TTC
--	--------------

Tarif unitaire Industriel pour une facture de 1 000 m ³ en 2012	253,59 € TTC
--	--------------

Tarif unitaire Vente en gros pour une facture de 1 000 m ³ en 2012	240,79 € TTC
---	--------------

2. Année 2013

Tarifs 2013 :	Période	Part CGE 971	Evolution par rapport à 2012	Part fermière	Evolution par rapport à 2012
Part fixe eau irrigation	1 ^{er} semestre	5,00 €	0,00%	96,06 €	1,77%
Part fixe eau irrigation	2 ^{ème} semestre	5,00 €	0,00%	non connu	-
Part variable eau irrigation Agricole	1 ^{er} semestre	0,0100 €	0,00%	0,0810 €	1,77%
Part variable eau irrigation Agricole	2 ^{ème} semestre	0,0100 €	0,00%	non connu	-
Part variable eau irrigation Industriel	1 ^{er} semestre	0,0100 €	0,00%	0,2400 €	1,77%
Part variable eau irrigation Industriel	2 ^{ème} semestre	0,0100 €	0,00%	non connu	-
Part variable eau irrigation Vente en gros	1 ^{er} semestre	0,0600 €	0,00%	0,1740 €	1,77%
Part variable eau irrigation Vente en gros	2 ^{ème} semestre	0,0600 €	0,00%	non connu	-
Préservation des ressources en eau Agricole		0,0074 €		-	
Préservation des ressources en eau Industriel		0,0672 €		-	
Préservation des ressources en eau Vente en gros		0,0831 €		-	

Tarifs 2013	Période	Part fermière	Evolution par rapport à 2012
Etalonnage compteur	1 ^{er} semestre	599,58 €	1,77%
Etalonnage compteur	2 ^{ème} semestre	non connu	-
Frais de coupure pour défaut de paiement	1 ^{er} semestre	68,61 €	1,77%
Frais de coupure pour défaut de paiement	2 ^{ème} semestre	non connu	-
Frais de contrôle du relevé de compteur	1 ^{er} semestre	79,17 €	1,77%
Frais de contrôle du relevé de compteur	2 ^{ème} semestre	non connu	-

Tarif unitaire Agricole pour une facture de 2 000 m ³ et 1 ha en 2013	304,62 € TTC
--	--------------

Tarif unitaire Industriel pour une facture de 1 000 m ³ en 2013	326,15 € TTC
--	--------------

Tarif unitaire Vente en gros pour une facture de 1 000 m ³ en 2013	326,58 € TTC
---	--------------

B. Actualisation des prix

Evolution des coefficients d'actualisation

	Année 2012	Année 2013	Evolution
Coefficient d'actualisation Eau irrigation K1	1,0372	1,0556	1,77%
Coefficient d'actualisation Eau irrigation K2	1,0468	non connu	-

1. Actualisation année 2012

Avant avenant

**ACTUALISATION DU CONTRAT D'AFFERMAGE AU 01/01/2012
au moyen de la formule contractuelle**

DÉPARTEMENT : **GUADELOUPE**

COMMUNE : **CONSEIL GENERAL**

$$K1 = 0,15 + 0,379*(ICHT-E/ICHT-E_0) + 0,068*(E-351001/E351001_0) + 0,198*(FD/FD_0) + 0,205*(TP10A/TP10A_0)$$

INDICES	Indices connus 1-févr.-10	Indices connus 1-janv-12	COEFFICIENT	Pn	Moniteur Numéro	Date
Part Fixe				0,15		
ICHT-E	101,9	105,0	1,0304	0,3905	5629	14/10/2011
E-351001	107,1	117,1	1,0934	0,0744	5640	30/12/2011
FD	110,2	113,7	1,0318	0,2043	5640	30/12/2011
TP10A	123,5000	131,3	1,0632	0,2180	5636	02/12/2011
Pn				1,0372		

ICHT-E Indice salaires entreprises de l'eau et de l'assainissement

EI 35-10-01 Indice électricité basse tension

TP10a Indice canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux

FD Indice frais divers

Coefficient d'actualisation :

$$Pn = 1,0372$$

Vente d'eau aux particuliers pour un usage agricole

Abonnement annuel d'origine	=	91,00 € H.T./an / hectare
Partie proportionnelle	=	0,070 € H.T./m3
Borne monétique d'origine première tranche de 100 m3	=	107,00 € H.T. / tranche
Borne monétique d'origine au-delà de la première tranche	=	7,00 € H.T. / tranche

Vente d'eau en gros aux autres Syndicats et Collectivités

Partie proportionnelle d'origine	=	0,158 € H.T./m3
----------------------------------	---	-----------------

Vente d'eau en gros aux industriels

Partie proportionnelle d'origine	=	0,220 € H.T./m3
----------------------------------	---	-----------------

Travaux bordereau des prix

Etalonnage compteur	=	568,00 € H.T./forfait
Frais de coupure pour défaut de paiement	=	65,00 € H.T./forfait
Frais de contrôle du relevé de compteur	=	75,00 € H.T./forfait

Tarifs actualisés au 01/01/2012

Vente d'eau aux particuliers pour un usage agricole

Abonnement annuel d'origine	=	94,39 € H.T./an / hectare
Partie proportionnelle	=	0,073 € H.T./m3
Borne monétique d'origine première tranche de 100 m3	=	110,98 € H.T.
Borne monétique d'origine au-delà de la première tranche	=	7,26 € H.T.

Vente d'eau en gros aux autres Syndicats et Collectivités

Partie proportionnelle d'origine	=	0,164 € H.T./m3
----------------------------------	---	-----------------

Vente d'eau en gros aux industriels

Partie proportionnelle d'origine	=	0,228 € H.T./m3
----------------------------------	---	-----------------

Travaux bordereau des prix

Etalonnage compteur	=	589,13 € H.T./forfait
Frais de coupure pour défaut de paiement	=	67,42 € H.T./forfait
Frais de contrôle du relevé de compteur	=	77,79 € H.T./forfait

Après avenant

ACTUALISATION DU CONTRAT D'AFFERMAGE AU 15/02/2012
au moyen de la formule contractuelle

DÉPARTEMENT : **GUADELOUPE**

COMMUNE : **CONSEIL GENERAL**

$$K1 = 0,15 + 0,379*(ICHT-E/ICHT-Eo) + 0,068*(E-351001/E351001o) + 0,198*(FD/FDo) + 0,205*(TP10A/TP10Ao)$$

INDICES	Indices connus 1-févr.-10	Indices connus 1-janv-12	COEFFICIENT	Pn	Moniteur Numéro	Date
Part Fixe				0,15		
ICHT-E	101,9	105,0	1,0304	0,3905	5629	14/10/2011
E-351001	107,1	117,1	1,0934	0,0744	5640	30/12/2011
FD	110,2	113,7	1,0318	0,2043	5640	30/12/2011
TP10A	123,5000	131,3	1,0632	0,2180	5636	02/12/2011
Pn				1,0372		

ICHT-E Indice salaires entreprises de l'eau et de l'assainissement

EI 35-10-01 Indice électricité basse tension

TP10a Indice canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux

FD Indice frais divers

Coefficient d'actualisation :

$$Pn = 1,0372$$

Vente d'eau aux particuliers pour un usage agricole

Abonnement annuel d'origine	=	91,000 € H.T./an / hectare	(suite avenant N°2)
Partie proportionnelle	=	0,077 € H.T./m3	(suite avenant N°2)
Borne monétique d'origine première tranche de 100 m3	=	107,00 € H.T. / tranche	
Borne monétique d'origine au-delà de la première tranche	=	7,00 € H.T. / tranche	

Vente d'eau en gros aux autres Syndicats et Collectivités

Partie proportionnelle d'origine	=	0,165 € H.T./m3	(suite avenant N°2)
----------------------------------	---	-----------------	---------------------

Vente d'eau en gros aux industriels

Partie proportionnelle d'origine	=	0,227 € H.T./m3	(suite avenant N°2)
----------------------------------	---	-----------------	---------------------

Travaux bordereau des prix

Etalonnage compteur	=	568,00 € H.T./forfait
Frais de coupure pour défaut de paiement	=	65,00 € H.T./forfait
Frais de contrôle du relevé de compteur	=	75,00 € H.T./forfait

Tarifs actualisés au 15/02/2012

Vente d'eau aux particuliers pour un usage agricole

Abonnement annuel	=	94,390 € H.T./an / hectare
Partie proportionnelle	=	0,080 € H.T./m3
Borne monétique d'origine première tranche de 100 m3	=	110,98 € H.T.
Borne monétique d'origine au-delà de la première tranche	=	7,26 € H.T.

Vente d'eau en gros aux autres Syndicats et Collectivités

Partie proportionnelle	=	0,171 € H.T./m3
------------------------	---	-----------------

Vente d'eau en gros aux industriels

Partie proportionnelle	=	0,235 € H.T./m3
------------------------	---	-----------------

Travaux bordereau des prix

Etalonnage compteur	=	589,13 € H.T./forfait
Frais de coupure pour défaut de paiement	=	67,42 € H.T./forfait
Frais de contrôle du relevé de compteur	=	77,79 € H.T./forfait

ACTUALISATION DU CONTRAT D'AFFERMAGE AU 01/07/2012
au moyen de la formule contractuelle

DÉPARTEMENT : **GUADELOUPE**

COMMUNE : **CONSEIL GENERAL**

$$K1 = 0,15 + 0,379*(ICHT-E/ICHT-Eo) + 0,068*(E-351001/E351001o) + 0,198*(FD/FDo) + 0,205*(TP10A/TP10Ao)$$

INDICES	Indices connus 1-févr.-10	Indices connus 1-juil-12	COEFFICIENT	Pn	Moniteur Numéro	Date
Part Fixe				0,15		
ICHT-E	101,9	107,0	1,0500	0,3980	5654	06/04/2012
E-351001	107,1	117,1	1,0934	0,0744	5663	08/06/2012
FD	110,2	113,6	1,0309	0,2041	5663	08/06/2012
TP10A	123,5	132,7	1,0745	0,2203	5663	08/06/2012
Pn				1,0468		

ICHT-E	Indice salaires entreprises de l'eau et de l'assainissement
EI 35-10-01	Indice électricité basse tension
TP10a	Indice canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux
FD	Indice frais divers

Coefficient d'actualisation :

Pn	=	1,0468
----	---	--------

Vente d'eau aux particuliers pour un usage agricole

Abonnement annuel	=	91,000 € H.T./an / hectare	(suite avenant N°2)
Partie proportionnelle	=	0,077 € H.T./m3	(suite avenant N°2)
Borne monétique d'origine première tranche de 100 m3	=	107,00 € H.T. / tranche	
Borne monétique d'origine au-delà de la première tranche	=	7,00 € H.T. / tranche	

Vente d'eau en gros aux autres Syndicats et Collectivités

Partie proportionnelle	=	0,165 € H.T./m3	(suite avenant N°2)
------------------------	---	-----------------	---------------------

Vente d'eau en gros aux industriels

Partie proportionnelle	=	0,227 € H.T./m3	(suite avenant N°2)
------------------------	---	-----------------	---------------------

Travaux bordereau des prix

Etalonnage compteur	=	568,00 € H.T./forfait
Frais de coupure pour défaut de paiement	=	65,00 € H.T./forfait
Frais de contrôle du relevé de compteur	=	75,00 € H.T./forfait

Tarifs actualisés au 01/07/2012

Vente d'eau aux particuliers pour un usage agricole

Abonnement annuel	=	95,26 € H.T./an / hectare
Partie proportionnelle	=	0,081 € H.T./m3
Borne monétique d'origine première tranche de 100 m3	=	112,01 € H.T.
Borne monétique d'origine au-delà de la première tranche	=	7,33 € H.T.

Vente d'eau en gros aux autres Syndicats et Collectivités

Partie proportionnelle	=	0,173 € H.T./m3
------------------------	---	-----------------

Vente d'eau en gros aux industriels

Partie proportionnelle	=	0,238 € H.T./m3
------------------------	---	-----------------

Travaux bordereau des prix

Etalonnage compteur	=	594,58 € H.T./forfait
Frais de coupure pour défaut de paiement	=	68,04 € H.T./forfait
Frais de contrôle du relevé de compteur	=	78,51 € H.T./forfait

2. Actualisation année 2013

ACTUALISATION DU CONTRAT D'AFFERMAGE AU 01/01/2013 au moyen de la formule contractuelle

DÉPARTEMENT : GUADELOUPE

COMMUNE : CONSEIL GENERAL

$$K1 = 0,15 + 0,379*(ICHT-E/ICHT-Eo) + 0,068*(E-351001/E351001o) + 0,198*(FD/FDo) + 0,205*(TP10A/TP10Ao)$$

INDICES	Indices connus 1-févr.-10	Indices connus 1-janv-13	COEFFICIENT	Pn	Moniteur Numéro	Date
Part Fixe				0,15		
ICHT-E	101,9	107,9	1,0589	0,4013	5681	12/10/2012
E-351001 - 351106	107,1	120,7	1,1270	0,0766	Insee	27/12/2012
FD	110,2	114	1,0345	0,2048	5689	07/12/2012
TP10A	123,5000	134,3	1,0874	0,2229	5689	07/12/2012
Pn				1,0556		

ICHT-E Indice salaires entreprises de l'eau et de l'assainissement

El 35-10-04 - 351106 Indice électricité tarif vert A5 option base - Référence 100 en 2005
Il est préconisé de remplacer l'indice 351001 par l'indice 351106.
Pour prolonger l'ancienne série au-delà de juin 2012, le coefficient de raccordement préconisé par l'INSEE est : 1.
La valeur de base de l'indice 351001 reste donc la même.

TP10a Indice canalisations, égouts, assainissement et adduction d'eau avec fournitures de tuyaux

FD Indice frais divers

Coefficient d'actualisation :

$$Pn = 1,0556$$

Vente d'eau aux particuliers pour un usage agricole

Abonnement annuel d'origine	=	91,000 € H.T./an / hectare	(suite avenant N°2)
Partie proportionnelle	=	0,077 € H.T./m3	(suite avenant N°2)
Borne monétique d'origine première tranche de 100 m3	=	107,00 € H.T. / tranche	
Borne monétique d'origine au-delà de la première tranche	=	7,00 € H.T. / tranche	

Vente d'eau en gros aux autres Syndicats et Collectivités

Partie proportionnelle d'origine	=	0,165 € H.T./m3	(suite avenant N°2)
----------------------------------	---	-----------------	---------------------

Vente d'eau en gros aux industriels

Partie proportionnelle d'origine	=	0,227 € H.T./m3	(suite avenant N°2)
----------------------------------	---	-----------------	---------------------

Travaux bordereau des prix

Etalonnage compteur	=	568,00 € H.T./forfait
Frais de coupure pour défaut de paiement	=	65,00 € H.T./forfait
Frais de contrôle du relevé de compteur	=	75,00 € H.T./forfait

Tarifs actualisés au 01/01/2013

Vente d'eau aux particuliers pour un usage agricole

Abonnement annuel	=	96,060 € H.T./an / hectare
Partie proportionnelle	=	0,081 € H.T./m3
Borne monétique d'origine première tranche de 100 m3	=	112,95 € H.T.
Borne monétique d'origine au-delà de la première tranche	=	7,39 € H.T.

Vente d'eau en gros aux autres Syndicats et Collectivités

Partie proportionnelle	=	0,174 € H.T./m3
------------------------	---	-----------------

Vente d'eau en gros aux industriels

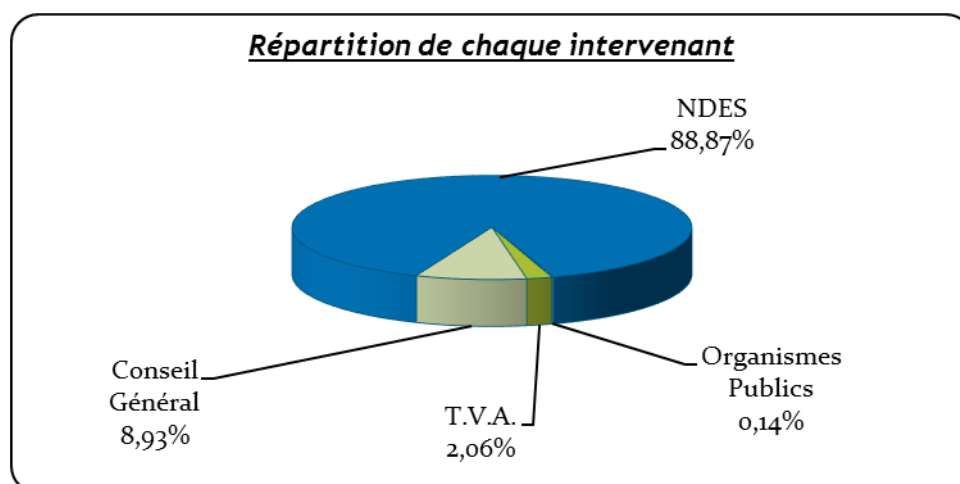
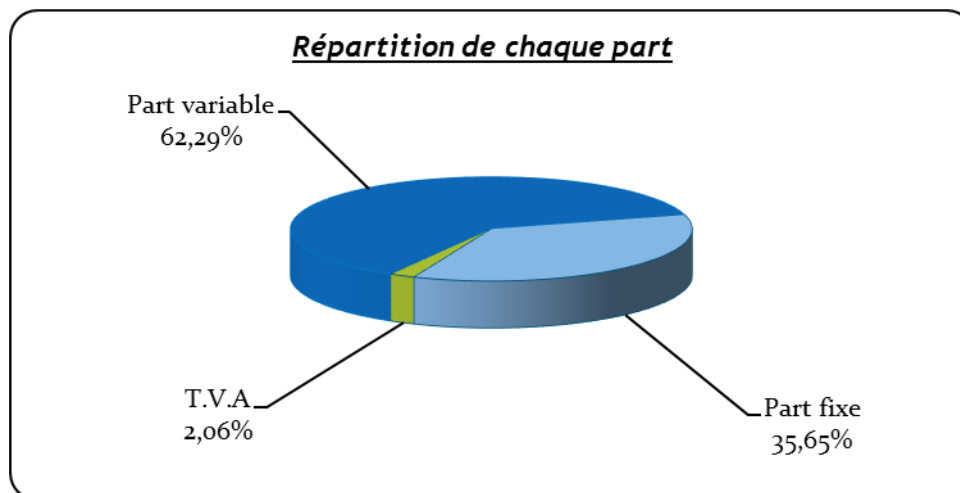
Partie proportionnelle	=	0,240 € H.T./m3
------------------------	---	-----------------

Travaux bordereau des prix

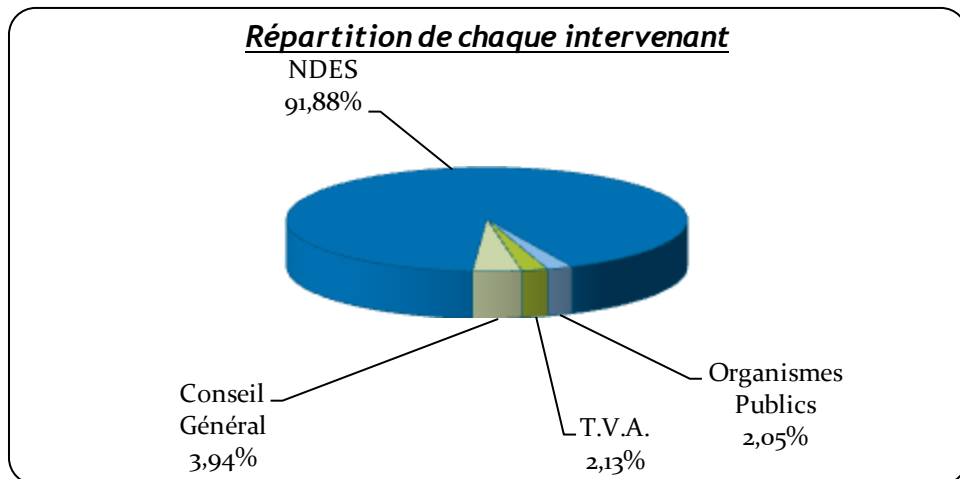
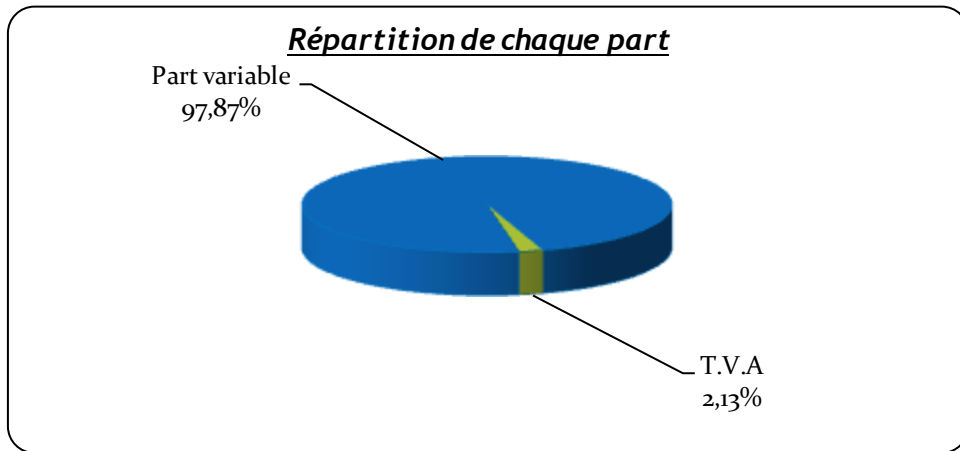
Etalonnage compteur	=	599,58 € H.T./forfait
Frais de coupure pour défaut de paiement	=	68,61 € H.T./forfait
Frais de contrôle du relevé de compteur	=	79,17 € H.T./forfait

C. Répartition des coûts pour une facture de 120m³ et diamètre 15

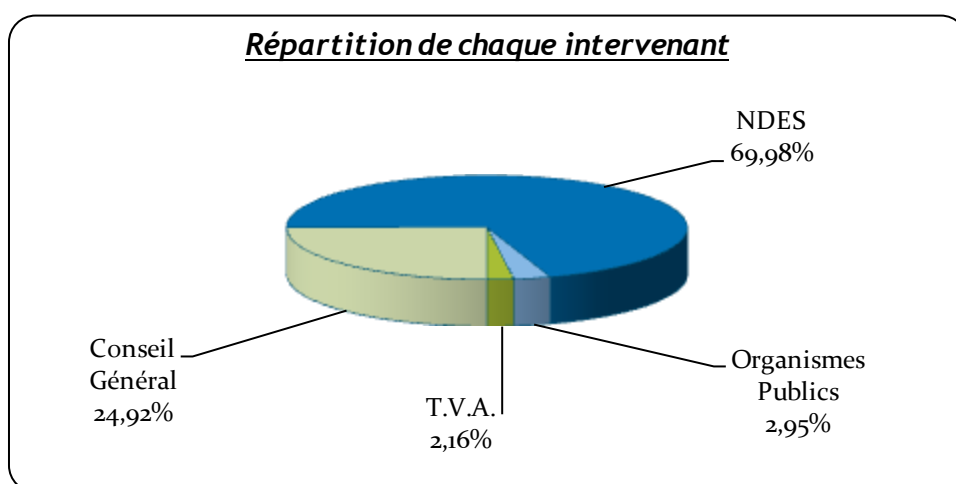
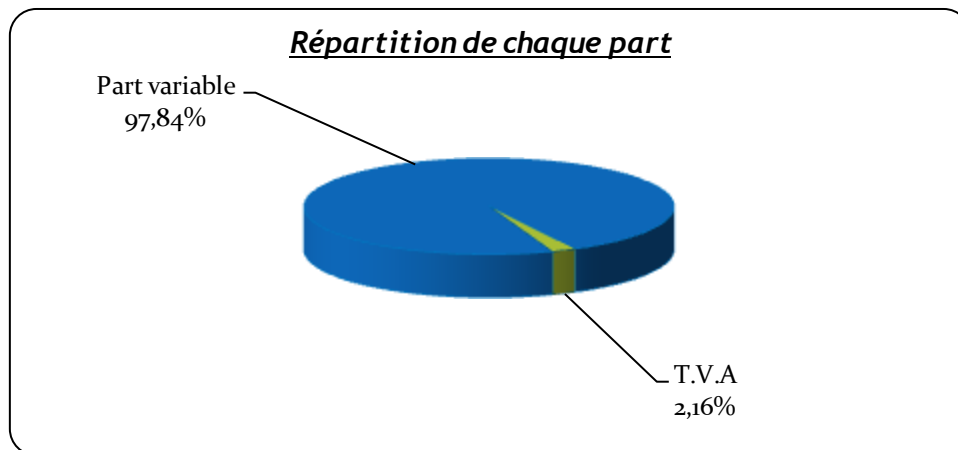
1. Abonné Agricole



2. Abonné Industriel



3. Abonné Industriel



D. Présentation de la facture spécimen

1. Année 2012 - Abonné Agricole

S.A au capital de 838 750 €
RCS Nantes 435 283 338 . APE 900 A
Siret 435 283 338 00018 Id. Intra-communautaire FR 39 435 283 338

Siège Social : Z.I de la Gare - Rue de la Gironnière
BP 98410 - 44984 SAINTE LUCE SUR LOIRE
[http : / / www.ndes.fr](http://www.ndes.fr)
Tél Siège : 02 40 18 84 00 Fax : 02 40 25 84 28
CCP Nantes 20041 01011 0002239T032 51

Adresse de la concession

rue du specimen
LE MOULE

Référence Abonné

97117.001453000.000.001

Votre Agence

Nantaise Des Eaux Services

Destinataire

M. SPECIMEN

rue du specimen

LE MOULE

Tel Renseignements :
Tél dépannage :
Horaires :

Facture ANNEE 2012
N° P0000000001

Messages

Présentation simplifiée de votre facture (voir détail au dos)

Abonnement du 01/01/2012 au 31/12/2012

Consommation du 01/01/2012 au 31/12/2012

2 000 m³

	Abonnement	Consommation	Montants TTC
Distribution de l'eau	101,93	178,07	280,00
Montant total en Euros T.T.C (voir détail au dos)			280,00
Montant net en Euros T.T.C.			280,00
(dont	274,23 H.T et	5,77 T.V.A)	
Montant net à payer en Euros T.T.C (voir détail au dos)			280,00

Historique de consommation

Année	Consommation
2012	2000 m ³
2011	2000 m ³
2010	2000 m ³

Soit 1 836,68 F

Merci de régler cette somme au plus tard le :

Coupon détachable N° P0000000001 Date 31/12/2012 M. SPECIMEN MONTANT EUR 280,00
--

SPECIMEN

97117.001453000.000.001

Ancien index relevé le	01/01/2012	0 m ³	Compteur n°	2006
			Diamètre	15 mm
Nouvel index relevé le	31/12/2012	2000 m ³	Facture établie le	01/01/2013
Consommation facturée le	01/01/2013	2000 m ³	Numéro de facture	N° P0000002
			Numéro abonné	97117.001453000.000.001

CONSOMMATION REELLE

	Base	Prix unitaire	Tr (*)	Montant hors TVA		Montant hors Taxes	%	TVA montant	TOTAL EUR T.T.C
				exploitation	Collectivité ou tiers				
DISTRIBUTION DE L'EAU						274,23		5,77	280,00
ABONNEMENT (PART Conseil Général)	1,00	5,0000			5,00		2,10	0,11	5,11
CONSOMMATION (PART Conseil Général)	2000,00	0,0100	1		20,00		2,10	0,42	20,42
ABONNEMENT (PART NANTAISE DES EAUX) - 1er semestre	0,50	94,39		47,20			2,10	0,99	48,19
ABONNEMENT (PART NANTAISE DES EAUX) - 2ème semestre	0,50	95,26		47,63			2,10	1,00	48,63
CONSOMMATION (PART NANTAISE DES EAUX)	1000,00	0,0730	1	73,00			2,10	1,53	74,53
CONSOMMATION (PART NANTAISE DES EAUX)	1000,00	0,0810	1	81,00			2,10	1,70	82,70
AGENCE DE L'EAU : PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU	2000,00	0,0002	1		0,40		2,10	0,02	0,42
TOTAUX				248,83	25,40	274,23		5,77	280,00

Coût unitaire total hors abonnement : 0,08 EUR

(*) La colonne Tr. Correspond aux tranches tarifaires.

COMMENT REGLER VOTRE FACTURE - Soit :

T.I.P. : Imprimé détachable situé en pied de facture, à dater, signer et à expédier dans l'enveloppe jointe (TESSI Encaissements) - TESSI - NANTAISE DES EAUX SERVICES - 92885 Nanterre cedex 9

PAIEMENT PAR CHEQUE : Etablir votre chèque bancaire ou postal à l'ordre de Nantaise des Eaux Services, en joignant l'imprimé détachable (TIP non signé) et expédier dans l'enveloppe jointe (TESSI Encaissements)

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE : Si vous avez opté pour ce moyen de paiement, le prélèvement automatique interviendra quinze jours après l'envoi de votre facture.

Si vous souhaitez le prélèvement automatique pour vos futures factures, merci de prendre contact avec votre agence Nantaise des Eaux Services (Merci de régler la présente facture par tout autre moyen à votre convenance).

PAR CARTE BANCAIRE : sur le site internet www.ndes.fr

EN ESPECES ou par MANDAT POSTAL : dans n'importe quel bureau de poste sur le compte CCP 1082746 G (Nantes).

PAR VIREMENT : CCP NANTES 20041 01011 0002239T032 51

Précisez votre numéro de facture dans l'objet du virement.

2. Année 2013 - Abonné Agricole

S.A au capital de 838 750 €
RCS Nantes 435 283 338 . APE 900 A
Siret 435 283 338 00018 Id. Intra-communautaire FR 39 435 283 338

Siège Social : Z.I de la Gare - Rue de la Girronnière
BP 98410 - 44984 SAINTE LUCE SUR LOIRE
<http://www.ndes.fr>
Tél Siège : 02 40 18 84 00 Fax : 02 40 25 84 28
CCP Nantes 20041 01011 0002239T032 51

Votre Agence

Nantaise Des Eaux Services

Tel Renseignements :
Tél dépannage :
Horaires :

Messages

Adresse de la concession

rue du specimen
LE MOULE

Référence Abonné

97117.001453000.000.001

Destinataire

M. SPECIMEN
rue du specimen
LE MOULE

Facture ANNEE 2013
N° P000000001

Présentation simplifiée de votre facture (voir détail au dos)

Abonnement du 01/01/2013 au 31/12/2013

Consommation du 01/01/2013 au 31/12/2013 2 000 m³

	Abonnement	Consommation	Montants TTC
Distribution de l'eau	103,19	201,43	304,62

Montant total en Euros T.T.C (voir détail au dos) 304,62

Montant net en Euros T.T.C. 304,62
(dont 297,86 H.T et 6,76 T.V.A)

Montant net à payer en Euros T.T.C (voir détail au dos) 304,62

Soit 1 998,18 F

Merci de régler cette somme au plus tard le :

Historique de consommation

Année	Consommation
2013	2000 m ³
2012	2000 m ³
2011	2000 m ³

Coupon détachable
à joindre à votre règlement
Facture
N° P000000001
Date 31/12/2013

M. SPECIMEN

MONTANT EUR

304,62

97117.001453000.000.001

SPECIMEN

Ancien index relevé le	01/01/2013	0 m ³	Compteur n°	2006
			Diamètre	15 mm
Nouvel index relevé le	31/12/2013	2000 m ³	Facture établie le	01/01/2014
Consommation facturée le	01/01/2014	2000 m ³	Numéro de facture	N° P0000002
			Numéro abonné	97117.001453000.000.001

CONSUMMATION REELLE

	Base	Prix unitaire	Tr (*)	Montant hors TVA		Montant hors Taxes	%	TVA montant	TOTAL EUR T.T.C
				exploitation	Collectivité ou tiers				
DISTRIBUTION DE L'EAU						297,86		6,76	304,62
ABONNEMENT (PART Conseil Général)	1,00	5,0000			5,00		2,10	0,11	5,11
CONSOMMATION (PART Conseil Général)	2000,00	0,0100	1		20,00		2,10	0,42	20,42
ABONNEMENT (PART NANTAISE DES EAUX)	1,00	96,06		96,06			2,10	2,02	98,08
CONSOMMATION (PART NANTAISE DES EAUX)	2000,00	0,0810	1	162,00			2,10	3,40	165,40
AGENCE DE L'EAU : PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU	2000,00	0,0074	1		14,80		2,10	0,81	15,61
TOTAUX				258,06	39,80	297,86		6,76	304,62

Coût unitaire total hors abonnement : 5,09 EUR

(*) La colonne Tr. Correspond aux tranches tarifaires.

COMMENT REGLER VOTRE FACTURE - Soit :

T.I.P. : Imprimé détachable situé en pied de facture, à dater, signer et à expédier dans l'enveloppe jointe (TESSI Encaissements) - TESSI - NANTAISE DES EAUX SERVICES - 92885 Nanterre cedex 9

PAIEMENT PAR CHEQUE : Etablir votre chèque bancaire ou postal à l'ordre de Nantaise des Eaux Services, en joignant l'imprimé détachable (TIP non signé) et expédier dans l'enveloppe jointe (TESSI Encaissements)

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE : Si vous avez opté pour ce moyen de paiement, le prélèvement automatique interviendra quinze jours après l'envoi de votre facture.

Si vous souhaitez le prélèvement automatique pour vos futures factures, merci de prendre contact avec votre agence Nantaise des Eaux Services (Merci de régler la présente facture par tout autre moyen à votre convenance).

PAR CARTE BANCAIRE : sur le site internet www.ndes.fr

EN ESPECES ou par MANDAT POSTAL : dans n'importe quel bureau de poste sur le compte CCP 1082746 G (Nantes).

PAR VIREMENT : CCP NANTES 20041 01011 0002239T032 51

Précisez votre numéro de facture dans l'objet du virement.

3. Année 2012 - Abonné Industriel

S.A au capital de 838 750 €
RCS Nantes 435 283 338 . APE 900 A
Siret 435 283 338 00018 Id. Intra-communautaire FR 39 435 283 338

Siège Social : Z.I de la Gare - Rue de la Gironnière
BP 98410 - 44984 SAINTE LUCE SUR LOIRE
<http://www.ndes.fr>
Tél Siège : 02 40 18 84 00 Fax : 02 40 25 84 28
CCP Nantes 20041 01011 0002239T032 51

Adresse de la concession

rue du specimen
LE MOULE

Référence Abonné

97117.001453000.000.001

Votre Agence

Nantaise Des Eaux Services

Destinataire

M. SPECIMEN
rue du specimen
LE MOULE

Tel Renseignements :
Tél dépannage :
Horaires :

Facture ANNEE 2012
N° P000000001

Messages

Présentation simplifiée de votre facture (voir détail au dos)

Abonnement du 01/01/2012 au 31/12/2012

Consommation du 01/01/2012 au 31/12/2012

1 000 m³

	Abonnement	Consommation	Montants TTC
Distribution de l'eau	0,00	253,59	253,59
Montant total en Euros T.T.C (voir détail au dos)			253,59
Montant net en Euros T.T.C.			253,59
(dont	248,20 H.T et	5,39 T.V.A)	

Historique de consommation

Année	Consommation
2012	1000 m ³
2011	1000 m ³
2010	1000 m ³

Montant net à payer en Euros T.T.C (voir détail au dos)

253,59

Soit 1 663,44 F

Merci de régler cette somme au plus tard le :

Coupon détachable

N° P000000001

Date 31/12/2012

M. SPECIMEN

MONTANT EUR

253,59

SPECIMEN

97117.001453000.000.001

Ancien index relevé le	01/01/2012	0 m ³	Compteur n°	2006
			Diamètre	15 mm
Nouvel index relevé le	31/12/2012	1000 m ³	Facture établie le	01/01/2013
Consommation facturée le	01/01/2013	1000 m ³	Numéro de facture	N° P0000002
			Numéro abonné	97117.001453000.000.001

CONSOMMATION REELLE

	Base	Prix unitaire	Tr (*)	Montant hors TVA		Montant hors Taxes	%	TVA montant	TOTAL EUR T.T.C
				exploitation	Collectivité ou tiers				
DISTRIBUTION DE L'EAU						248,20		5,39	253,59
CONSOMMATION (PART Conseil Général)	1000,00	0,0100	1		10,00		2,10	0,21	10,21
CONSOMMATION (PART NANTAISE DES EAUX)	500,00	0,2280	1	114,00			2,10	2,39	116,39
CONSOMMATION (PART NANTAISE DES EAUX)	500,00	0,2380	1	119,00			2,10	2,50	121,50
AGENCE DE L'EAU : PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU	1000,00	0,0052	1		5,20		2,10	0,29	5,49
TOTAUX				233,00	15,20	248,20		5,39	253,59

Coût unitaire total hors abonnement : 0,24 EUR

(*) La colonne Tr. Correspond aux tranches tarifaires.

COMMENT REGLER VOTRE FACTURE - Soit :

T.I.P. : Imprimé détachable situé en pied de facture, à dater, signer et à expédier dans l'enveloppe
jointe (TESSI Encaissements) - TESSI - NANTAISE DES EAUX SERVICES - 92885 Nanterre cedex 9

PAIEMENT PAR CHEQUE : Etablir votre chèque bancaire ou postal à l'ordre de Nantaise des Eaux Services,
en joignant l'imprimé détachable (TIP non signé) et expédier dans l'enveloppe jointe (TESSI Encaissements)

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE : Si vous avez opté pour ce moyen de paiement, le prélèvement automatique
interviendra quinze jours après l'envoi de votre facture.

Si vous souhaitez le prélèvement automatique pour vos futures factures, merci de prendre contact avec
votre agence Nantaise des Eaux Services (Merci de régler la présente facture par tout autre moyen
à votre convenance).

PAR CARTE BANCAIRE : sur le site internet www.ndes.fr

EN ESPECES ou par MANDAT POSTAL : dans n'importe quel bureau de poste sur le compte CCP 1082746 G (Nantes).

PAR VIREMENT : CCP NANTES 20041 01011 0002239T032 51

Précisez votre numéro de facture dans l'objet du virement.

4. Année 2013 - Abonné Industriel

S.A au capital de 838 750 €
 RCS Nantes 435 283 338 . APE 900 A
 Siret 435 283 338 00018 Id. Intra-communautaire FR 39 435 283 338

Siège Social : Z.I de la Gare - Rue de la Gironnière
 BP 98410 - 44984 SAINTE LUCE SUR LOIRE
<http://www.ndes.fr>
 Tél Siège : 02 40 18 84 00 Fax : 02 40 25 84 28
 CCP Nantes 20041 01011 0002239T032 51

Votre Agence

Nantaise Des Eaux Services

Tel Renseignements :

Tél dépannage :

Horaires :

Messages

Adresse de la concession

rue du specimen
 LE MOULE

Référence Abonné

97117.001453000.000.001

Destinataire

M. SPECIMEN
 rue du specimen
 LE MOULE

Facture ANNEE 2013
 N° P0000000001

Présentation simplifiée de votre facture (voir détail au dos)

Abonnement du 01/01/2013 au 31/12/2013

Consommation du 01/01/2013 au 31/12/2013

1 000 m³

	Abonnement	Consommation	Montants TTC
Distribution de l'eau	0,00	326,15	326,15
Montant total en Euros T.T.C (voir détail au dos)			326,15
Montant net en Euros T.T.C.			326,15
(dont	317,20 H.T et	8,95 T.V.A)	

Montant net à payer en Euros T.T.C (voir détail au dos)

326,15
 Soit 2 139,40 F

Historique de consommation

Année	Consommation
2013	1000 m ³
2012	1000 m ³
2011	1000 m ³

Coupon détachable
 à joindre à votre règlement
 Facture
 N° P0000000001
 Date 31/12/2013

M. SPECIMEN

MONTANT EUR

326,15

97117.001453000.000.001

SPECIMEN

Ancien index relevé le	01/01/2013	0 m ³	Compteur n°	2006
			Diamètre	15 mm
Nouvel index relevé le	31/12/2013	1000 m ³	Facture établie le	01/01/2014
Consommation facturée le	01/01/2014	1000 m ³	Numéro de facture	N° P0000002
			Numéro abonné	97117.001453000.000.001

CONSOMMATION REELLE

	Base	Prix unitaire	Tr (*)	Montant hors TVA		Montant hors Taxes	%	TVA montant	TOTAL EUR T.T.C
				exploitation	Collectivité ou tiers				
DISTRIBUTION DE L'EAU						317,20		8,95	326,15
CONSOMMATION (PART Conseil Général)	1000,00	0,0100	1		10,00		2,10	0,21	10,21
CONSOMMATION (PART NANTAISE DES EAUX)	1000,00	0,2400	1	240,00			2,10	5,04	245,04
AGENCE DE L'EAU : PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU	1000,00	0,0672	1		67,20		2,10	3,70	70,90
TOTAUX				240,00	77,20	317,20		8,95	326,15

Coût unitaire total hors abonnement : 0,32 EUR

(*) La colonne Tr. Correspond aux tranches tarifaires.

COMMENT REGLER VOTRE FACTURE - Soit :

T.I.P. : Imprimé détachable situé en pied de facture, à dater, signer et à expédier dans l'enveloppe
jointe (TESSI Encaissements) - TESSI - NANTAISE DES EAUX SERVICES - 92885 Nanterre cedex 9

PAIEMENT PAR CHEQUE : Etablir votre chèque bancaire ou postal à l'ordre de Nantaise des Eaux Services,
en joignant l'imprimé détachable (TIP non signé) et expédier dans l'enveloppe jointe (TESSI Encaissements)

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE : Si vous avez opté pour ce moyen de paiement, le prélèvement automatique
interviendra quinze jours après l'envoi de votre facture.

Si vous souhaitez le prélèvement automatique pour vos futures factures, merci de prendre contact avec
votre agence Nantaise des Eaux Services (Merci de régler la présente facture par tout autre moyen
à votre convenance).

PAR CARTE BANCAIRE : sur le site internet www.ndes.fr

EN ESPECES ou par MANDAT POSTAL : dans n'importe quel bureau de poste sur le compte CCP 1082746 G (Nantes).

PAR VIREMENT : CCP NANTES 20041 01011 0002239T032 51

Précisez votre numéro de facture dans l'objet du virement.

5. Année 2012 - Abonné Vente en Gros

S.A au capital de 838 750 €
 RCS Nantes 435 283 338 . APE 900 A
 Siret 435 283 338 00018 Id. Intra-communautaire FR 39 435 283 338

Siège Social : Z.I de la Gare - Rue de la Gironnière
 BP 98410 - 44984 SAINTE LUCE SUR LOIRE
[http : / / www.ndes.fr](http://www.ndes.fr)
 Tél Siège : 02 40 18 84 00 Fax : 02 40 25 84 28
 CCP Nantes 20041 01011 0002239T032 51

Adresse de la concession

rue du specimen
 LE MOULE

Référence Abonné

97117.001453000.000.001

Votre Agence

Nantaise Des Eaux Services

Destinataire

M. SPECIMEN

rue du specimen

Tel Renseignements :

Tél dépannage :

Horaires :

LE MOULE

Facture ANNEE 2012

N° P0000000001

Messages

Présentation simplifiée de votre facture (voir détail au dos)

Abonnement du 01/01/2012 au 31/12/2012

Consommation du 01/01/2012 au 31/12/2012

1 000 m³

	Abonnement	Consommation	Montants TTC
Distribution de l'eau	0,00	240,79	240,79

Montant total en Euros T.T.C (voir détail au dos)

240,79

Montant net en Euros T.T.C.

240,79

(dont 235,60 H.T et 5,19 T.V.A)

Montant net à payer en Euros T.T.C (voir détail au dos)

240,79

Historique de consommation

Année	Consommation
2012	1000 m ³
2011	1000 m ³
2010	1000 m ³

Soit 1 579,48 F

Merci de régler cette somme au plus tard le :

Coupon détachable

N° P0000000001

Date 31/12/2012

M. SPECIMEN

MONTANT EUR

240,79

SPECIMEN

97117.001453000.000.001

Ancien index relevé le	01/01/2012	0 m ³	Compteur n°	2006
			Diamètre	15 mm
Nouvel index relevé le	31/12/2012	1000 m ³	Facture établie le	01/01/2013
Consommation facturée le	01/01/2013	1000 m ³	Numéro de facture	N° P0000002
			Numéro abonné	97117.001453000.000.001

CONSOMMATION REELLE

	Base	Prix unitaire	Tr (*)	Montant hors TVA		Montant hors Taxes	%	TVA montant	TOTAL EUR T.T.C
				exploitation	Collectivité ou tiers				
DISTRIBUTION DE L'EAU						235,60		5,19	240,79
CONSOMMATION (PART Conseil Général)	1000,00	0,0600	1		60,00		2,10	1,26	61,26
CONSOMMATION (PART NANTAISE DES EAUX)	500,00	0,1640	1	82,00			2,10	1,72	83,72
CONSOMMATION (PART NANTAISE DES EAUX)	500,00	0,1730	1	86,50			2,10	1,82	88,32
AGENCE DE L'EAU : PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU	1000,00	0,0071	1		7,10		2,10	0,39	7,49
TOTAUX				168,50	67,10	235,60		5,19	240,79

Coût unitaire total hors abonnement : 0,23 EUR

(*) La colonne Tr. Correspond aux tranches tarifaires.

COMMENT REGLER VOTRE FACTURE - Soit :

T.I.P. : Imprimé détachable situé en pied de facture, à dater, signer et à expédier dans l'enveloppe jointe (TESSI Encaissements) - TESSI - NANTAISE DES EAUX SERVICES - 92885 Nanterre cedex 9

PAIEMENT PAR CHEQUE : Etablir votre chèque bancaire ou postal à l'ordre de Nantaise des Eaux Services, en joignant l'imprimé détachable (TIP non signé) et expédier dans l'enveloppe jointe (TESSI Encaissements)

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE : Si vous avez opté pour ce moyen de paiement, le prélèvement automatique interviendra quinze jours après l'envoi de votre facture.

Si vous souhaitez le prélèvement automatique pour vos futures factures, merci de prendre contact avec votre agence Nantaise des Eaux Services (Merci de régler la présente facture par tout autre moyen à votre convenance).

PAR CARTE BANCAIRE : sur le site internet www.ndes.fr

EN ESPECES ou par MANDAT POSTAL : dans n'importe quel bureau de poste sur le compte CCP 1082746 G (Nantes).

PAR VIREMENT : CCP NANTES 20041 01011 0002239T032 51

Précisez votre numéro de facture dans l'objet du virement.

6. Année 2013 - Abonné Vente en Gros

S.A au capital de 838 750 €
 RCS Nantes 435 283 338 . APE 900 A
 Siret 435 283 338 00018 Id. Intra-communautaire FR 39 435 283 338

Siège Social : Z.I de la Gare - Rue de la Gironnière
 BP 98410 - 44984 SAINTE LUCE SUR LOIRE
<http://www.ndes.fr>
 Tél Siège : 02 40 18 84 00 Fax : 02 40 25 84 28
 CCP Nantes 20041 01011 0002239T032 51

Votre Agence

Nantaise Des Eaux Services

Tel Renseignements :

Tél dépannage :

Horaires :

Messages

Adresse de la concession

rue du specimen
 LE MOULE

Référence Abonné

97117.001453000.000.001

Destinataire

M. SPECIMEN
 rue du specimen
 LE MOULE

Facture ANNEE 2013
 N° P0000000001

Présentation simplifiée de votre facture (voir détail au dos)

Abonnement du 01/01/2013 au 31/12/2013

Consommation du 01/01/2013 au 31/12/2013

1000 m³

	Abonnement	Consommation	Montants TTC
Distribution de l'eau	0,00	326,58	326,58
Montant total en Euros T.T.C (voir détail au dos)			326,58

Montant net en Euros T.T.C.
 (dont 317,10 H.T et 9,48 T.V.A) 326,58

Montant net à payer en Euros T.T.C (voir détail au dos) 326,58

Soit 2 142,22 F

Historique de consommation

Année	Consommation
2013	1000 m ³
2012	1000 m ³
2011	1000 m ³

Coupon détachable
 à joindre à votre règlement

Facture
 N° P0000000001
 Date 31/12/2013

M. SPECIMEN

MONTANT EUR

326,58

SPECIMEN

97117.001453000.000.001

Ancien index relevé le	01/01/2013	0 m ³	Compteur n°	2006
			Diamètre	15 mm
Nouvel index relevé le	31/12/2013	1000 m ³	Facture établie le	01/01/2014
Consommation facturée le	01/01/2014	1000 m ³	Numéro de facture	N° P0000002
			Numéro abonné	97117.001453000.000.001

CONSOMMATION REELLE

	Base	Prix unitaire	Tr (*)	Montant hors TVA		Montant hors Taxes	%	TVA montant	TOTAL EUR T.T.C
				exploitation	Collectivité ou tiers				
DISTRIBUTION DE L'EAU						317,10		9,48	326,58
CONSOMMATION (PART Conseil Général)	1000,00	0,0600	1		60,00		2,10	1,26	61,26
CONSOMMATION (PART NANTAISE DES EAUX)	1000,00	0,1740	1	174,00			2,10	3,65	177,65
AGENCE DE L'EAU : PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU	1000,00	0,0831	1		83,10		2,10	4,57	87,67
TOTAUX				174,00	143,10	317,10		9,48	326,58

Coût unitaire total hors abonnement : 0,32 EUR

(*) La colonne Tr. Correspond aux tranches tarifaires.

COMMENT REGLER VOTRE FACTURE - Soit :

T.I.P. : Imprimé détachable situé en pied de facture, à dater, signer et à expédier dans l'enveloppe jointe (TESSI Encaissements) - TESSI - NANTAISE DES EAUX SERVICES - 92885 Nanterre cedex 9

PAIEMENT PAR CHEQUE : Etablir votre chèque bancaire ou postal à l'ordre de Nantaise des Eaux Services, en joignant l'imprimé détachable (TIP non signé) et expédier dans l'enveloppe jointe (TESSI Encaissements)

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE : Si vous avez opté pour ce moyen de paiement, le prélèvement automatique interviendra quinze jours après l'envoi de votre facture.

Si vous souhaitez le prélèvement automatique pour vos futures factures, merci de prendre contact avec votre agence Nantaise des Eaux Services (Merci de régler la présente facture par tout autre moyen à votre convenance).

PAR CARTE BANCAIRE : sur le site internet www.ndes.fr

EN ESPECES ou par MANDAT POSTAL : dans n'importe quel bureau de poste sur le compte CCP 1082746 G (Nantes).

PAR VIREMENT : CCP NANTES 20041 01011 0002239T032 51

Précisez votre numéro de facture dans l'objet du virement.

E. Le portefeuille client

	2011	2012	Evolution
Nombre de clients agriculteurs :	2 578	2 661	3,22%
Nombre d'hectares souscrits au 31/12/2012 :	3 834	3 924	2,35%
Nombre de clients industriels:	3	3	0,00%
Nombre de clients vent en gros:	4	6	50,00%

III. SYNTHÈSE DES RECETTES

A. Détail de la facturation

1. Facturation sur l'année 2012

Abonnements Eau irrigation 2012

		Nombre de parts fixes	Tarifs unitaires		Recette	Recette
			CGE 971	Fermier	CGE 971	fermière
<u>1er semestre</u>	Capesterre-Belle-Eau	329,96	2,50 €	47,195 €	824,90 €	15 573,19 €
	Goyave	8,14	2,50 €	47,195 €	20,35 €	384,16 €
	Le Moule	1 133,35	2,50 €	47,195 €	2 833,38 €	53 482,79 €
	Port Louis	1 130,62	2,50 €	47,195 €	2 826,55 €	53 361,85 €
	Saint François	1 128,47	2,50 €	47,195 €	2 821,18 €	53 261,67 €
	Petit Bourg	50,53	2,50 €	47,195 €	126,33 €	2 384,87 €
	Sainte Anne	48,70	2,50 €	47,195 €	121,76 €	2 298,54 €
	Sainte Rose	23,92	2,500 €	47,195 €	59,80 €	1 128,92 €
TOTAL 1er semestre		3 854			9 634,25 €	181 875,99 €
<u>2ème semestre</u>	Capesterre-Belle-Eau	352,68	2,50 €	47,630 €	881,71 €	16 798,15 €
	Goyave	44,46	2,50 €	47,630 €	111,16 €	2 117,15 €
	Le Moule	1 147,30	2,50 €	47,630 €	2 868,25 €	54 643,06 €
	Port Louis	1 142,13	2,50 €	47,630 €	2 855,33 €	54 399,64 €
	Saint François	1 121,59	2,50 €	47,630 €	2 803,98 €	53 421,35 €
	Petit Bourg	55,63	2,500 €	47,630 €	139,08 €	2 649,66 €
	Sainte Anne	69,25	2,500 €	47,630 €	173,13 €	3 296,94 €
	Sainte Rose	26,97	2,500 €	47,630 €	67,43 €	1 284,58 €
TOTAL 2ème semestre		3 960			9 900,07 €	188 610,53 €
<u>Facturations ponctuelles (mutations)</u>	Capesterre-Belle-Eau	-0,22	2,50 €	47,195 €	-0,55 €	-10,38 €
	Capesterre-Belle-Eau	-20,33	2,50 €	47,630 €	-50,82 €	-968,32 €
	Le Moule	-14,12	2,50 €	47,195 €	-35,29 €	-666,07 €
	Le Moule	-4,42	2,50 €	47,630 €	-11,05 €	-207,52 €
	Port Louis	1,06	2,50 €	47,195 €	2,65 €	78,44 €
	Port Louis	-15,54	2,50 €	47,630 €	-38,85 €	-740,17 €
	Saint François	-14,30	2,50 €	47,195 €	-35,76 €	-670,23 €
	Saint François	-13,00	2,50 €	47,630 €	-32,50 €	-619,19 €
	Petit Bourg	-0,30	2,50 €	47,195 €	-0,75 €	-12,94 €
	Sainte Anne	-0,45	2,50 €	47,195 €	-1,12 €	-20,17 €
Sainte Rose	0,86	2,50 €	47,195 €	2,15 €	40,59 €	
TOTAL facturations ponctuelles		-81			-201,89 €	-3 795,96 €
Total part fixes		7 733			19 332,43 €	366 690,56 €

Consommations eau irrigation 2012

	Commune	Catégorie	Nombre de m3	Tarifs unitaires		Recette	Recette	
				CGE 971	Fermier	CGE 971	fermière	
<u>1er semestre</u>	Capesterre-Belle-Eau	Consommations réelles agricole	133 964	0,0100 €	0,0730 €	1 339,64 €	9 777,27 €	
		Consommations réelles agricole	305 074	0,0100 €	0,0800 €	3 050,74 €	24 405,92 €	
	Goyave	Consommations réelles agricole	1 352	0,0100 €	0,0730 €	13,52 €	98,70 €	
		Consommations réelles agricole	13 503	0,0100 €	0,0800 €	135,03 €	1 080,24 €	
	Le Moule	Consommations réelles agricole	257 983	0,0100 €	0,0730 €	2 579,83 €	18 833,09 €	
		Consommations réelles agricole	297 593	0,0100 €	0,0800 €	2 975,93 €	23 807,44 €	
		Consommations réelles industriel	239 780	0,0100 €	0,2280 €	2 397,80 €	54 669,84 €	
		Consommations réelles industriel	692 594	0,0100 €	0,2350 €	6 925,94 €	162 759,61 €	
		Consommations réelles vente en gros	870 917	0,0600 €	0,1640 €	52 255,02 €	142 830,39 €	
		Consommations réelles vente en gros	2 652 614	0,0600 €	0,1710 €	159 156,84 €	453 597,00 €	
	Port Louis	Consommations réelles agricole	613 818	0,0100 €	0,0730 €	6 138,18 €	44 808,94 €	
		Consommations réelles agricole	810 700	0,0100 €	0,0800 €	8 107,00 €	64 856,00 €	
		Consommations réelles vente en gros	169 111	0,0600 €	0,1640 €	10 146,66 €	27 734,20 €	
		Consommations réelles vente en gros	489 708	0,0600 €	0,1710 €	29 382,48 €	83 740,07 €	
	Saint François	Consommations réelles agricole	300 574	0,0100 €	0,0730 €	3 005,74 €	21 942,14 €	
		Consommations réelles agricole	426 908	0,0100 €	0,0800 €	4 269,08 €	34 152,64 €	
	Petit Bourg	Consommations réelles agricole	13 716	0,0100 €	0,0730 €	137,16 €	1 001,28 €	
		Consommations réelles agricole	24 193	0,0100 €	0,0800 €	241,93 €	1 935,44 €	
	Sainte Anne	Consommations réelles agricole	4 791	0,0100 €	0,0730 €	47,91 €	349,74 €	
		Consommations réelles agricole	8 573	0,0100 €	0,0800 €	85,73 €	685,84 €	
	Sainte Rose	Consommations réelles agricole	3 725	0,0100 €	0,0730 €	37,25 €	271,93 €	
		Consommations réelles agricole	6 535	0,0100 €	0,0800 €	65,35 €	522,80 €	
		Consommations réelles vente en gros	53 769	0,0600 €	0,1640 €	3 226,14 €	8 818,12 €	
		Consommations réelles vente en gros	162 906	0,0600 €	0,1710 €	9 774,36 €	27 856,92 €	
	TOTAL 1er semestre			8 554 401			305 495,26 €	1 210 535,56 €
	<u>2ème semestre</u>	Capesterre-Belle-Eau	Consommations réelles agricole	464 877	0,0100 €	0,0810 €	4 648,77 €	37 655,07 €
		Goyave	Consommations réelles agricole	30 175	0,0100 €	0,0810 €	301,75 €	2 444,17 €
		Le Moule	Consommations réelles agricole	752 987	0,0100 €	0,0810 €	7 529,87 €	60 992,16 €
Consommations réelles industriel			999 580	0,0100 €	0,2380 €	9 995,80 €	237 900,05 €	
Consommations réelles vente en gros			3 708 677	0,0600 €	0,1730 €	222 520,62 €	641 601,12 €	
Port Louis		Consommations réelles agricole	1 462 312	0,0100 €	0,0810 €	14 623,12 €	118 447,55 €	
		Consommations réelles vente en gros	535 356	0,0600 €	0,1730 €	32 121,36 €	92 616,59 €	
Saint François		Consommations réelles agricole	963 063	0,0100 €	0,0810 €	9 630,63 €	78 008,42 €	
Petit Bourg		Consommations réelles agricole	47 718	0,0100 €	0,0810 €	477,18 €	3 865,18 €	
Sainte Anne		Consommations réelles agricole	33 894	0,0100 €	0,0810 €	338,94 €	2 745,53 €	
Sainte Rose		Consommations réelles agricole	8 662	0,0100 €	0,0810 €	86,62 €	701,63 €	
		Consommations réelles vente en gros	242 874	0,0600 €	0,1730 €	14 572,44 €	42 017,20 €	
TOTAL 2ème semestre			9 250 175			316 847,10 €	1 318 994,67 €	
<u>Facturations ponctuelles</u>	Capesterre-Belle-Eau	Consommations réelles agricole	80	0,0100 €	0,0810 €	0,80 €	6,48 €	
		Consommations réelles agricole	-344	0,0100 €	0,0800 €	-3,44 €	-27,52 €	
		Consommations réelles agricole	-469	0,0100 €	0,0730 €	-4,69 €	-34,24 €	
	Le Moule	Consommations réelles agricole	163	0,0100 €	0,0810 €	1,63 €	94,20 €	
	Port Louis	Consommations réelles agricole	-16 653	0,0100 €	0,0810 €	-166,53 €	-1 348,89 €	
TOTAL facturations ponctuelles			-17 223			-172,23 €	-1 309,97 €	
Total consommations			17 787 353			622 170,13 €	2 528 220,26 €	

2. Synthèse des volumes 2012 par type d'usage

Synthèse des Consommations eau irrigation 2012			
	Nombre de m3	Recette CGE 971	Recette fermière
Consommations réelles agricole	6 969 467	69 694,67 €	552 079,15 €
Consommations réelles industriel	1 931 954	19 319,54 €	455 329,50 €
Consommations réelles vente en gros	8 885 932	533 155,92 €	1 520 811,61 €
Total consommations réelles	17 787 353	622 170,13 €	2 528 220,26 €

3. Synthèse des volumes 2012 par commune et type d'usage

Synthèse des Consommations par commune et type d'usage eau irrigation 2012	
Communes	Volumes 2012 en m3
Capesterre-Belle-Eau	
Consommations réelles agricole	903 182
Total consommations	903 182
Goyave	
Consommations réelles agricole	45 030
Total consommations	45 030
Le Moule	
Consommations réelles agricole	1 308 726
Consommations réelles industriel	1 931 954
Consommations réelles vente en gros	7 232 208
Total consommations	10 472 888
Port Louis	
Consommations réelles agricole	2 870 177
Consommations réelles vente en gros	1 194 175
Total consommations	4 064 352
Saint François	
Consommations réelles agricole	1 690 545
Total consommations	1 690 545
Petit Bourg	
Consommations réelles agricole	85 627
Total consommations	85 627
Sainte Anne	
Consommations réelles agricole	47 258
Total consommations	47 258
Sainte Rose	
Consommations réelles agricole	18 922
Consommations réelles vente en gros	459 549
Total consommations	478 471
Total général consommations 2012	17 787 353

4. Régularisations sur les années antérieures

	Recette CGE 971	Recette fermière
Abonnements années antérieures	-11,24 €	-263,80 €
Consommations années antérieures	-292,15 €	-1 381,99 €
Total régularisations Eau irrigation	-303,39 €	-1 645,79 €

5. Majoration pour fraude

	Recette CGE 971	Recette fermière
Majoration pour fraude	80,00 €	-
Total Majoration pour fraude	80,00 €	0,00 €

6. Récapitulatif des recettes perçues

TOTAL EXERCICE 2012			
	Nb	Recette CGE 971	Recette Fermière
Abonnements eau irrigation 2012	7 732,97	19 332,43 €	366 690,56 €
Consommation eau irrigation 2012	17 787 353	622 170,13 €	2 528 220,26 €
Majoration pour fraude 2012		80,00 €	-
TOTAL RECETTES 2012		641 582,56 €	2 894 910,82 €

TOTAL EXERCICE 2012 (Y compris régularisations années antérieures)		
	Recette CGE 971	Recette Fermière
Abonnements eau irrigation 2012	19 321,19 €	366 426,76 €
Consommation eau irrigation 2012	621 877,98 €	2 526 838,27 €
Majoration pour fraude 2012	80,00 €	-
TOTAL RECETTES 2012	641 279,17 €	2 893 265,03 €

B. Détail de la facturation : Organismes publics

PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU ANNEE 2012			
	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.
Consommations facturées	1 931 954	0,0052 €	10 046,16 €
	-53 612	0,0057 €	-305,59 €
	-15 777	0,0060 €	-94,66 €
	8 885 932	0,0071 €	63 090,12 €
	6 955 150	0,0002 €	1 391,03 €
TOTAL			74 127,06 €

C. Détail de la facturation : Autres produits

AUTRES PRODUITS EAU IRRIGATION / NDES	
<i>Forfait compteur</i>	Montant H.T.
Coupure pour défaut de paiement	6 467,85 €
Frais de contrôle relevé de compteur	-77,79 €
TOTAL	6 390,06 €
	Montant H.T.
Travaux liés à l'affermage	52 473,25 €
TOTAL	52 473,25 €
TOTAL AUTRES PRODUITS EAU IRRIGATION	58 863,31 €

IV. BILAN FINANCIER ANNEE 2012

Compte annuel de résultat de l'exploitation			
Année 2012			
(présentation en application du décret du 14 mars 2005)			
Libellé	2011	2012	Ecart en %
PRODUITS	3 019 887,10 €	3 593 407,51 €	18,99%
Exploitation du service	2 400 105,38 €	2 893 265,03 €	
Redevance Conseil Général	585 060,51 €	641 279,17 €	
Travaux attribués à titre exclusif	29 838,58 €	52 473,25 €	
Produits accessoires	4 882,63 €	6 390,06 €	
CHARGES	2 878 882,57 €	3 425 118,35 €	18,97%
Personnel	758 874,00 €	832 043,00 €	
Energie électrique	81 750,00 €	248 419,00 €	
Achat d'eau	0,00 €	0,00 €	
Produit de traitement	0,00 €	0,00 €	
Analyses	29 187,00 €	39 007,00 €	
Sous traitance, matières & fournitures :			
- Dont sous-traitance terrassement	145 827,00 €	96 232,00 €	
- Dont autres sous-traitance & entretien	52 607,00 €	90 971,00 €	
- Dont fournitures	39 332,00 €	83 968,00 €	
Impôts locaux & taxes	37 846,00 €	59 387,77 €	
Autres dépenses d'exploitation :			
- Dont télécommunications, postes & télégestion	72,00 €	238,00 €	
- Dont engins & véhicules	86 460,00 €	114 259,00 €	
- Dont informatique et clientèle	93 905,00 €	95 616,00 €	
- Dont autres dépenses d'exploitation et administrative	37 139,00 €	84 000,00 €	
Frais de contrôle	0,00 €	0,00 €	
Redevances Collectivités	585 060,51 €	641 279,17 €	
Contribution des structures de zones	170 437,86 €	206 648,98 €	
Contribution des services centraux & siège	219 134,39 €	265 691,55 €	
Charges relatives au renouvellement :			
- Au titre Garantie	0,00 €	0,00 €	
- Au titre Programme	290 682,81 €	307 200,13 €	
- Au titre Compte	151 350,00 €	187 300,54 €	
Charges relatives aux investissements concédés	22 440,00 €	22 440,00 €	
Charges relatives aux investissements privés	2 940,00 €	4 219,00 €	
Charges relatives aux compteurs	0,00 €	0,00 €	
Pertes sur créances irrécouvrables	73 838,00 €	46 198,21 €	
RESULTAT AVANT IMPÔT	141 004,53 €	168 289,16 €	

V. PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT

CONSEIL GENERAL DE GUADELOUPE

Solde du Programme au 31/12/2011 = 217 523,13 €

Eau Potable	Crédit "Provision contractuelle"	Dépenses
Année 2012	307 200,13 €	273 346,80 €
Écart Dotation de provision	33 853,33 €	

Solde du Programme au 30/12/2012 = 251 376,46 €

VI. COMPTE DE RENOUVELLEMENT

CONSEIL GENERAL DE GUADELOUPE FOND DE TRAVAUX

Solde du Compte au 31/12/2011 = 167 538,76 €

FOND DE TRAVAUX	Crédit "Provision contractuelle"	Dépenses
Année 2012	175 495,26 €	221 881,99 €
Écart Reprise de provision	-46 386,73 €	

Solde du Compte au 30/12/2012 = 121 152,03 €

CONSEIL GENERAL DE GUADELOUPE FOND DE TRAVAUX

Solde du Compte au 31/12/2011 = 0,00 €

Irrigation	Crédit "Provision contractuelle"	Dépenses
Année 2012	11 805,28 €	3 914,00 €
Ecart Dotation de provision	7 891,28 €	

Solde du Compte au 30/12/2012 = 7 891,28 €

VII. SYNTHÈSE REVERSEMENTS ANNEE 2012

AU CRÉDIT DU CONSEIL GENERAL

Surtaxe de l'exercice 2012	641 279,17 €
Reprise impayés année(s) antérieure(s) *	11 451,22 €

652 730,39 €

IMPAYÉS A DÉDUIRE

Créances en cours d'encaissement	168 158,35 €
Créances irrécouvrables	647,52 €

168 805,87 €

AU DÉBIT DU CONSEIL GENERAL

Versement(s) acompte(s) du Conseil Général effectué(s)

Chèque du 03/04/2012	6 756,00 €
Chèque du 25/07/2012	1 970,00 €
Chèque du 30/08/2012	56 823,00 €
Chèque du 30/01/2013	236 769,00 €
Chèque du 01/04/2013	181 141,00 €

Total acomptes

483 459,00 €

Solde en votre faveur

465,52 €

(*) Ce montant équivaut à la reprise des impayés figurant sur le CRF de l'année 2011.

A DÉDUIRE

Facturation de SMGT UNITE MOBILE GASCHET	5 293,84 €
--	------------

Solde en votre faveur après déduction de la facture UNITE MOBILE

-4 828,32 €